



## Déclaration liminaire UNSA Fonction Publique

CP budget du 3 octobre 2024

Lors de son discours de politique générale, le premier Ministre Michel Barnier a annoncé des restrictions budgétaires pour 2025.

Cette situation inquiète l'UNSA Fonction Publique. Elle rappelle que le budget de l'action sociale interministérielle ne doit en aucun cas être impacté par ces mesures.

La sous-consommation historique de l'année 2023 du budget de l'action sociale interministérielle et celle qui se profile pour 2024 sont liées principalement à un défaut de communication de la part des administrations et des prestataires. Pour preuve, la mise en place d'un plan de communication pour les chèques vacances a permis l'ouverture de 10000 plans épargne chèques vacances. Cela doit se poursuivre, l'UNSA Fonction Publique insiste pour que tous les agents sachent ce à quoi ils ont droit ! Nous ne pouvons croire en ces temps difficiles que des agents renonceraient intentionnellement aux aides octroyées par l'action sociale interministérielle.

Par ailleurs, l'UNSA Fonction Publique estime que les hausses du point d'indice auraient dû entraîner automatiquement une relève des barèmes d'accès sur toutes les prestations. Les effets de seuil entraînent une sortie d'un grand nombre d'agents.

La hausse du point d'indice est indispensable mais rappelons qu'elle ne compense pas l'inflation et donc n'entraîne pas d'augmentation du pouvoir d'achat des agents. Au contraire, depuis des années, les agents ont perdu en pouvoir d'achat.

Il est encore temps de prendre des mesures exceptionnelles, le budget doit être exécuté dans sa totalité, comme demandé lors du dernier CIAS.

Le budget de l'action sociale interministérielle doit être sanctuarisé, il participe à la qualité de vie des agents et à l'attractivité des métiers du service public.

l'UNSA Fonction Publique sera vigilante afin que le pouvoir d'achat et de vivre des agents ne soit pas impacté injustement par d'éventuelles restrictions.